



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 1 juin 2026

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026_107-DE



Objet : Mission locale de la Saintonge - Désignation des représentants

Numéro de délibération : CC2026_107

L'an deux mille vingt six, le un juin, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Nadine BUREAU, Frédéric BAUDOIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VANNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Vanessa BOUTHIER, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clément PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémy VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Laurent FLAMENT, Michel LAPORTERIE, Mathilde MAINGUENAUD, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Herve DE LARQUIER, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François PASQUET donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD
Jean-Jacques MENAGER donne pouvoir à Loëtitia PELLIER
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Denis PETONNET donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE
Didier DAUNIZEAU donne pouvoir à Christelle BERNARD

Patrice FOUCHER donne pouvoir à Géraldine DUPAS

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026_107-DE



Absents :

Cédric TRANQUARD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Germain HENNION, Vincent GINDRAU, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Annie HILLAIRET, Thierry GIRAUD, Frederic RASSE, Sylviane DORNAT, Philippe MERCIER

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 118

Votants : 125

Pouvoirs : 9

Publication (affichage) ou notification du :

Mission locale de la Saintonge - Désignation des représentants

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026_107-DE



Vu l'article L. 5314-1 du Code du travail (missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes),

Vu le décret n° 2016-1855 du 23 décembre 2016 relatif au parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie et à la garantie jeunes,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu les statuts en vigueur de la Mission locale de la Saintonge, en date du 27 juin 2017,

Considérant que les Missions locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Considérant que la Mission locale de la Saintonge a pour objet tout d'abord de favoriser les actions visant à ce que la totalité des jeunes et en priorité ceux sans emploi, puissent bénéficier d'un outil pour la construction de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (en termes de formation, d'emploi, d'orientation, de santé, de logement, d'accès à la culture et aux loisirs).

Considérant qu'elle rayonne sur les territoires de la Communauté d'agglomération de Saintes, Communauté de communes Cœur de Saintonge, Communauté de communes du canton Gémozac, Communauté de communes de Haute Saintonge et Vals de Saintonge Communauté.

Considérant que sur le territoire des Vals de Saintonge, la Mission locale accueille les jeunes sur son site de Saint-Jean-d'Angély et que les équipes de conseillers assurent quotidiennement des permanences sur les anciens chefs lieux de canton du territoire,

Considérant que les statuts de la Mission locale de la Saintonge prévoient que :

- l'association se compose de membres, répartis en cinq collèges,
- le collège des collectivités territoriales compte 9 représentants de Vals de Saintonge Communauté devant siéger au conseil d'administration,
- la présidente de Vals de Saintonge Communauté est la 1^{re} vice-présidente du bureau de l'association,
- Le vice-président (ou l'élu) de Vals de Saintonge Communauté, en charge de l'insertion et/ou de l'emploi et/ou de la jeunesse et/ou de la cohésion sociale est 3^e vice-président du bureau de l'association.

Suite à l'installation du conseil communautaire, par délibération en date du 13 avril 2026, il appartient à l'organe délibérant de désigner 9 représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès de la Mission locale de la Saintonge, conformément à ses statuts.

La présidente fait appel à candidature. Sur sa proposition, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas procéder à un vote à bulletin secret pour la désignation des représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès de la mission locale de Saintonge.

En conséquence, le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de désigner en tant que représentants de Vals de Saintonge Communauté au sein de la mission locale les conseillers communautaires suivants :

Délégués titulaires
Françoise MESNARD (membre de droit)
Alain BILLAUD
Laurent BOUILLE
Philippe HARMEGNIES
Corinne ETOURNEAU
Myriam DEBARGE
Gilles VIGNET
François BOURGEOIS
Clément PIOCHAUD

- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Thierry Adonis, directeur de la mission locale, ne prend part ni aux débats ni au vote.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 126
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,

Le 3 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD

